



ENSEMBLE SCOLAIRE LA SAGESSE / SAINT MICHEL
SITE SAINT MICHEL
50 rue du Maréchal Leclerc
59320 HAUBOURDIN
TEL : 03 20 07 36 27

MAIL : secretariat.saintmichel@lasagessesaintmichel.fr

LIVRET

DE PRESENTATION

DE L'ECOLE SAINT - MICHEL

PRESENTATION DE L'ECOLE

DIRECTION

Isabelle HARDY

SECRETARIAT - ADMINISTRATION

Pastorale

Maité RIO

Secrétariat

Isabelle LESNE

Comptabilité

Christine HALLYNCK sur le site Sagesse

O.G.E.C.

(Organisme de Gestion)

Donatienne DEVERGNIES

A.P.E.L.

(Association des Parents d'Elèves)

Virginie PATARD



ADRESSE

Ensemble Scolaire LA SAGESSE / SAINT MICHEL

Site SAINT MICHEL

50 rue du Maréchal Leclerc - 59320 HAUBOURDIN

TEL : 03 20 07 36 27 -

MAIL : stmichel,secretariat@gmail.com

CLASSES MATERNELLES ET PRIMAIRES (du Cycle I au Cycle III)

8 classes réparties comme suit :

3 classes au Cycle I (Toute Petite Section, Petite Section, Moyenne section , Grande Section)

3 classes au Cycle II (CP, CE1, CE2)

2 classes au Cycle III (CM1, CM2)

Plus 1 dispositif GRAD

HORAIRES DE L'ECOLE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

MATERNELLES

CP - CE1

8 h 30 - 11 h 30

13 h 30 - 16 h 35

CE2 - CM1 - CM2

8 h 30 - 11 h 35

13 h 30 - 16 h 40

FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

ENTREES - SORTIES

Pour tous les élèves de l'école (Maternelles et Primaires) l'entrée se fait par la porte centrale le matin.

La sortie des primaires le midi et le soir se fait par la grande porte bleue sur le côté.

Les parents des maternelles entrent par la porte centrale et vont chercher leurs enfants dans les classes.

Les portes sont ouvertes à 8 h 20 et à 13 h 20 et se ferment à 8 h 30 et 13 h 30. Les enfants montent directement en classe le matin et l'après-midi.

L'exactitude est une exigence nécessaire au bon fonctionnement de la classe.

Les horaires doivent être par conséquent respectés par tous.

Les parents des enfants des classes maternelles peuvent accompagner leur enfant dans la classe jusqu'à 8 h 30. Les parents des enfants des classes primaires les laissent se rendre seuls dans leur classe.

Tous les parents doivent sortir avant la fermeture de 8 h 30.

Les enfants en retard devront passer par le secrétariat et faire noter leur retard.

Les élèves de Maternelle seront accompagnés dans les classes.

ATTENTION : aucun parent des élèves du primaire est autorisé à pénétrer dans l'établissement sans autorisation.

CANTINE



Les repas sont préparés par la Cantine Municipale de la ville et sont apportés à l'école en liaison chaude.

Outre le règlement intérieur, les exigences éducatives durant le temps de cantine demandent à chaque élève :

- d'avoir une tenue et un langage corrects. **Un règlement municipal** sera distribué à chaque élève demi pensionnaire. Il devra être signé par chaque famille concernée.
- de ne pas gaspiller.
- de respecter ses voisins
- d'apprendre à goûter de tout

Si votre enfant **souffre d'une allergie**, prendre contact très rapidement avec Madame HARDY, Chef d'établissement de l'école : un P.A.I. (Projet d'Aide Individualisé) sera élaboré avec le Médecin Scolaire.

POUR INFORMATION : TARIFS 2017/2018

	HAUBOURDINOIS		EXTERIEURS	
	Maternelle	Primaire	Maternelle	Primaire
Repas réservé au moins 15 jours à l'avance (tarif de base)	2, 27 €	2, 70 €	4, 40 €	5, 07 €
Repas réservé hors délai (majoration : prix du repas x 1,5)	3, 41 €	4, 05 €	6, 60 €	7, 61 €
Repas non réservé	5 €		10 €	

Les inscriptions se font en Mairie d'Haubourdin (Pour plus d'informations, voir site internet de la Mairie d'Haubourdin, Rubrique « HAUBIPASS »).

EDUCATION PHYSIQUE



- * **Sport** : les élèves du primaire bénéficient des équipements sportifs de la ville d'Haubourdin (salle de sport Bucarest, ...). Les enseignants du cycle 3 sont aidés par les éducateurs sportifs de la ville.
- * **Piscine** : Tous les enfants de la Grande Section au CM2 bénéficient de séances au Centre Aquatique NEPTUNIA à LOOS
- * **Musique** : les élèves du cycle 2 bénéficient de l'intervention d'un d'umiste

TRAVAIL SCOLAIRE

Tout enfant scolarisé a besoin de travailler régulièrement pour apprendre et progresser. Votre collaboration est nécessaire pour que l'école et la famille soient ensemble des partenaires éducatifs aux yeux de votre enfant. En Primaire, vérifier chaque soir l'agenda de votre enfant pour l'aider à anticiper et à s'organiser le mieux possible dans son travail. Une circulaire de rentrée vous indiquera les dates de remises du livret scolaire unique. Ce livret scolaire suivra vos enfants tout au long de leur scolarité.

COLLABORATION PARENTS/ENSEIGNANTS

- 1) L'équipe enseignante est à votre disposition pour répondre à vos questions. Une circulaire vous indiquera les dates des réunions de parents. Il vous est toujours possible de prendre rendez- vous avec un enseignant. Pour cela, utilisez l'écrit de préférence (agenda, courrier, ...).
- 2) La fréquentation scolaire est obligatoire tous les jours de classe. Si un élève manque la classe pour un motif prévu, une autorisation d'absence sera demandée auprès de Madame HARDY et l'enseignant en sera informé par écrit. Si c'est un imprévu, une lettre indiquant les raisons de l'absence doit être adressée dans les 48 heures qui suivent cette absence.

ETUDE ET GARDERIE

Les sorties se font par la porte centrale de l'école. Par mesure de sécurité, si vous utilisez ces services, nous vous demandons d'utiliser l'interphone pour vous faire connaître. Lorsque vous quittez l'école, nous vous remercions de veiller à la bonne fermeture du portail.

GARDERIE



HORAIRES lundi, mardi, jeudi et vendredi 7 h 30 - 8 h 15 et 16 h 35 - 18 h 00

ETUDE SURVEILLEE

Elle a lieu chaque soir de 17 h 00 à 18 h 00 pour les classes du C.P au C.M.2. avec une récréation de 16 h 35 à 17 h 00.

Aucun enfant ne sera autorisé à quitter l'étude avant 18 h 00.

Les parents attendent leur enfant devant la porte centrale de l'école.



(Tarifs : voir feuille « Contributions financières »)

ATTENTION :

Toutes ces informations vous sont données à titre indicatif, sous réserve de modifications.

VACANCES

ANNEE SCOLAIRE 201 / 201

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise le matin des jours indiqués.

RENTREE le lundi



TOUSSAINT du vendredi
au lundi

NOËL du vendredi
au lundi



HIVER du vendredi
au lundi



PRINTEMPS du vendredi
au lundi

ETE le vendredi





CATECHESE A L'ECOLE



L'école « ST MICHEL » est une école catholique chargée de catéchèse. Elle propose aux élèves en plus de l'éveil à la Foi, des modules de catéchèse comme le fait la paroisse Saint Maclou à HAUBOURDIN.

La catéchèse est assurée à partir du CE2 pour les enfants qui le souhaitent, ainsi que la préparation aux sacrements (baptême, communion).

Une culture religieuse est dispensée aux autres élèves du cycle 3.

Un éveil à la foi est proposé pour les maternelles ainsi que pour les CP et CE1.

Madame Maïté RIO, assume la responsabilité de la pastorale conjointement avec Madame Isabelle HARDY.

Pour le bon déroulement de la catéchèse, l'école a besoin de vous, parents, pour l'aider dans la mise en œuvre de cette proposition de la Foi.

En choisissant l'école « ST MICHEL », vous avez manifesté le désir d'être aidés, par l'école, pour l'éveil religieux de vos enfants.

* Tous les élèves de la maternelle au C.M.2 se retrouvent pour vivre ensemble les Temps Forts : Noël, Pâques ...

POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE A L'ECOLE



L'ensemble scolaire La Sagesse-St Michel s'appuie sur des valeurs déclinées dans un projet éducatif.

Notre volonté est d'accompagner chaque enfant, chaque jeune tout au long de son trajet scolaire :

- * Pour qu'il se sente reconnu et guidé dans un environnement de confiance et de sérénité.
- * Pour qu'il prenne conscience de ses droits et de ses devoirs
- * Pour qu'il se réalise pleinement comme être humain et comme chrétien.

Pour cela, notre projet éducatif repose sur trois axes majeurs :

1. Motiver et donner envie en développant la confiance (pour soi, vis-à-vis d'autrui), le sens des responsabilités, les projets.
2. Susciter constamment le respect envers soi-même comme envers autrui, en découvrant les différences pour en faire des richesses.
3. Donner du sens pour que l'élève s'épanouisse dans une école lieu de vie et d'apprentissages, ouverte sur le monde, sur la culture dans toute sa pluralité.

L'adhésion de tous les partenaires est nécessaire pour une mise en œuvre harmonieuse de ce projet éducatif.

Pour le bien être de tous, un règlement d'école sera distribué et explicité à chaque élève dès la semaine de la rentrée. Ce règlement fera loi et sera signé par chaque élève et chaque famille.

Tout manquement (acte d'indiscipline, d'incivilité envers autrui) sera immédiatement sanctionné selon la gravité du comportement déviant.

A.P.E.L.

L'Association des Parents d' Elèves fait partie intégrante de la communauté éducative de l'établissement. Elle a pour mission d'aider les chefs d'établissement dans l'animation.

Vous, nouveaux parents qui venez d'inscrire vos enfants cette année à « ST MICHEL », ces quelques lignes s'adressent à vous en priorité. Pour les « anciens », elles serviront de point de repère pour l'année à venir.

A TOUS, BIENVENUE !

Avec les enseignants, les élèves, le personnel administratif, le personnel de service et les catéchistes, l'A.P.E.L. s'efforce de participer à « l'acte d'éduquer » sans pour cela intervenir dans des domaines qui ne la concernent pas.

COMMENT ?

Il y a deux types d'actions possibles.

1. Une action « directe » qui consiste à prendre des responsabilités au sein de l'A.P.E.L. : comité des fêtes, participation aux différentes réunions où chaque composante de la communauté peut et doit s'exprimer.

2. Une action « indirecte » qui consiste, si vous n'avez pas beaucoup de disponibilité à, par exemple :

√ participer aux différentes activités récréatives offertes tout au long de l'année (fêtes, soirée familiale, etc ...). Votre présence sera le signe que vous vous intéressez à la vie de l'établissement et confortera les organisateurs dans leurs actions.

√ faire « profiter » l'établissement de certains avantages que vous pourriez avoir par votre travail : impression de documents, matériaux à prix réduit, lots pour les fêtes, etc ... La liste n'est pas limitative !

√ faire part de suggestions et projets susceptibles d'intéresser la communauté éducative.

√ recommander l'établissement dans votre entourage. Il n'y a pas de meilleure publicité que le bouche à oreille. Nous ne devons pas seulement penser à nos enfants mais aussi aux enfants qui viendront demain assurer la pérennité de notre établissement.

Ensemble, nous ferons, pour nos enfants, de SAINT MICHEL un lieu où « il fait bon vivre et étudier » grâce à l'action de tous.

LE COMITE DES FÊTES

Cette commission est la plus importante en nombre et par la place qu'elle occupe dans les différentes manifestations tout au long de l'année : soirée familiale, spectacles, rallye, kermesse de fin d'année, ...

C'est un lieu où l'on peut faire connaissance dans la joie et la bonne humeur.

CONDITIONS FINANCIERES 2018 - 2019

co
ns
er
ve
r



CONTRIBUTIONS FAMILIALES

La tranche de contributions familiales est déterminée par le Revenu Fiscal de Référence 2017 sur les revenus 2016 (qui figure sur la gauche de la première page de la feuille d'imposition) et le nombre d'enfants à charge, selon le tableau ci-dessous.

Revenu Fiscal de Référence Avis d'imposition 2017	1	2	3	4	5 et plus
Nombre d'enfants à charge fiscalement					
< 10 001	A	A	A	A	A
De 10 001 à 20 000	B	B	A	A	A
De 20 001 à 30 000	C	C	B	A	A
De 30 001 à 40 000	D	D	C	B	A
De 40 001 à 50 000	E	E	D	C	B
De 50 001 à 60 000	F	F	E	D	C
>60 000	G	G	F	E	D

Tarif mensuel par enfant de septembre à juin

Tarif	A	B	C	D	E	F	G
Ecole	21 €	28 €	34 €	39 €	42 €	45 €	49 €
Collège	37 €	49 €	60 €	68 €	72 €	75 €	79 €

Réduction en fonction du nombre d'enfants scolarisés dans l'ensemble scolaire :

2ème enfant scolarisé : - 10%
3ème enfant scolarisé : - 20%

4ème enfant scolarisé : - 30 %



Horaires de l'école à la rentrée 2018-2019

	CP - CE1	CE2 - CM1 - CM2
MATIN	8 h 30 – 11 h 30	8 h 30 – 11 h 35
APRES-MIDI	13 h 30 – 16 h 35	13 h 30 – 16 h 40

La garderie et l'étude

Garderie du matin : de 7 h 30 à 8 h 20

TARIF	1 ou 2 jours /semaine	3 ou 4 jours /semaine
Garderie	12 € /mois	24 € /mois

Garderie du soir : de 16 h 35 à 18 h 00

avec une récréation de 16 h 35 à 17 h 00.

TARIF	1 ou 2 jours /semaine	3 ou 4 jours /semaine
Garderie	12 € /mois	24 € /mois

L'étude du CP au CM2 de 17 h 00 à 18 h 00

avec une récréation de 16 h 35 à 17 h 00.

TARIF	1 ou 2 jours /semaine	3 ou 4 jours /semaine
Etude	16 € /mois	32 € /mois

Pour les garderies et études :

Les forfaits seront repris dans votre facture annuelle et de ce fait payés par prélèvement avec la contribution. Tout changement doit être signifié par écrit au secrétariat de l'école.

Garderie et étude occasionnelles : Achat d'une carte 20 € de 5 séances utilisables dans l'année scolaire.

En cas de non respect des horaires, nous nous réservons le droit de ne plus accepter votre enfant en garderie ou en étude.